Envoyé en préfecture le 29/09/2022
Reçu en préfecture le 29/09/2022
Affiché le 29/09/2022
ID : 017-200041689-20220926-CC2022_111-DE

République Française

Département de la Charente-Maritime

Vals de Saintonge Communauté

Conseil Communautaire du 26 septembre 2022

Objet : Parc d'activités Arcadys 1 - Conditions de vente de la parcelle ZR 98

Numéro de délibération : CC2022_111

L'an deux mille vingt deux, le vingt six septembre, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 20 septembre 2022, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :
Francis BOIZUMAULT, Fabien BRODU, Nadine BUREAU, Christian FERRU, Daniel LAGARDE, Magali HIDREAU, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VENNER, Jacques BARON, Hubert COUPEZ, Annie POINOT-RIVIERE, Alain MEGE, Pierre ARNAUD, Jean-Luc DUGUY, Serge MARCOUILLE, Christine VERNON, Alain BELLU, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Didier COSSET, Danièle PERAUD, Marie-Claude GIOVANNINI, Jean-Claude ALLEIN, Philippe HARMEGNIES, Gérard LAMIRAUD, Odile MEGRIER, Jean-Michel GAUTIER, Nadia GRELIER, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Régis DUTHILLE, Jocelyne RE, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Alain FOUCHER, Thierry GOUJEAUD, Jacky RAUD, Alain INGRAND, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Françoise GUERET, Roseline GICQUEL, Michel GARNIER, Joël WICIAK, Marie-Christine PINEAU, Maurice PERRIER, François BERTHON, Michel FILLEUL, Wilfrid HAIRIE, Patrick XICLUNA, Brigitte RICHEZ BAUDET, Sylvain MARCHAL, Monique CHEMINADE, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Corinne LAFFOND, Gilles BENOIST, Pierre DENECHERE, Bruno POMMIER, Ornella TACHE, Pierre-Bastien MONTIGNY, Maurice PINEAU, Didier BASCLE, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Catherine BAUBRI, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Anne DELAUNAY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Frédéric EMARD, Renée BONNEAU, Annie PEROCHON, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, Dominique GUILLON, François PINEAU, Michel LALAIZON, Jean-Claude GODINEAU, Daniel LEMRAY, Paulette MARCOUILLER, Sylviane DORNAT, Suzanne FAVREAU, Laurent BOUILLE, François BOURGEOIS, Didier DAUNIZEAU, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Francine MINEAU, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Simone ROY, Jean-Claude MARTEAU, Didier MARTIN

Absents excusés ayant donné procuration :
René ESCLOUPIER donne pouvoir à Frédéric EMARD
Roland NAZET donne pouvoir à Maurice PERRIER
Serge BERNET donne pouvoir à Gilles VENNER
Jean-Michel CHARPENTIER donne pouvoir à Henri AUGER
Christian GRATEREAU donne pouvoir à Bernard GOURSAUD
Marie-Pierre LE SELLIN donne pouvoir à Brigitte RICHEZ BAUDET
Frédéric MICHEAU donne pouvoir à Didier BASCLE
Dominique BOUIN donne pouvoir à Philippe HARMEGNIES
Mathilde MAINGUENAUD donne pouvoir à Myriam DEBARGE
Gaëlle TANGUY donne pouvoir à Fabien BLANCHET
Sylvain ALBRECHT donne pouvoir à Paulette MARCOUILLER

Absents :

Envoyé en préfecture le 29/09/2022
Reçu en préfecture le 29/09/2022
Affiché le 29/09/2022
ID : 017-200041689-20220926-CC2022_111-DE

Rémi LAMARE, Bruno SOGUES, Charles BELLAUD, Marie-Agnès BERGEY, Philippe LACLIE, Valérie BOUILLAGUET, Stéphanie GRIMAUD, Jean-François PANIER, Jean-Paul AUGUSTIN, Olivier FOUCHE, Jacques ROUX, Jean-Mary BOISNIER, Yves-Luc GAILLARD, Valérie FLOCH-RUJU, Thierry GIRAUD, Dominique SEYFRIED, Corinne ETOURNEAU, Henoch CHAUVREAU, Ludovic BOUTILLIER, Francis GUAY, Jacques GOGUET, Danielle PERTUS, Christelle MARCHET, Patrick REVEILLAUD, Pierre TEXIER, Suzette MOREAU, Alain BERTIN, Bernard CAILLAUD, Victor GEOFFROY

Secrétaire de séance :
Annie PEROCHON

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud
GENEAU David
BEBIEN Marie-Paule
HOUET Patricia
SERRA Johanna
GUIBERTEAU Cécilia

Nombres de membres :
En exercice : 139
Quorum : 70
Présents : 99
Votants : 110
Pouvoirs : 11

Publication (affichage) ou notification du :

Envoyé en préfecture le 29/09/2022
Reçu en préfecture le 29/09/2022
Affiché le 29/09/2022
ID : 017-200041689-20220926-CC2022_111-DE

Parc d'activités Arcadys 1 - Conditions de vente de parcelle ZR 98

Vu la délibération CC2022_009 du conseil communautaire du 24 janvier 2022 et dont l'objet est la vente de la parcelle ZR 98 sise Parc d'activités Arcadys 17400 Saint-Jean d'Angély au profit de la SARL Atlantique Investissements Gestion représentée par monsieur Tard,

Vu la nouvelle procédure de cession des parcelles communautaires soumettant chaque vente à la signature d'un avant-contrat, comportant lui-même certaines clauses visant à protéger la collectivité d'une cession foncière sans construction de projet économique,

Considérant, en l'espèce, que la SARL Atlantique Investissements Gestion représentée par monsieur Tard, a reçu un avis favorable à sa demande de permis de construire sur la parcelle ZR 98, ce justifiant que la procédure de cession puisse être adaptée et subordonnée exclusivement à la signature de l'acte authentique.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la vente de la parcelle ZR 98 (3 115 m²) au profit de la SARL Atlantique Investissements Gestion représentée par monsieur Tard, à 18 € HT/m² soit 56 070 € HT,
- de compléter les termes de la délibération initiale CC2022_009,
- de préciser que la signature de l'acte de vente comportera des clauses résolutoires et suspensives visant à encadrer le délai de construction après obtention du permis de construire et à pouvoir contrôler le devenir du bien vendu prenant la forme d'un pacte de préférence et d'une clause d'agrément,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à la majorité.

- Pour : 102
- Contre : 2
- Abstention : 6

Envoyé en préfecture le 29/09/2022
Reçu en préfecture le 29/09/2022
Affiché le 29/09/2022
ID : 017-200041689-20220926-CC2022_111-DE

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean d'Angély,

La 1ère Vice-Présidente pour le Président de Vals de Saintonge Communauté,

Signé électroniquement par : Annie PEROCHON
Date de signature : 28/09/2022
Qualité : 1ere Vice-Présidente par délégation de Président

Annie PÉROCHON